



NEUVIÈME ANNÉE. VOLUME XVIII No 20.

Samedi 14 Novembre 1891.

La
SEMAINE RELIGIEUSE

DE
MONTREAL

Publiée avec l'approbation de Mgr l'archevêque
de Montréal.

PRIX DE L'ABONNEMENT
Un an: \$1.00, payable d'avance. Le No 2c.

ADMINISTRATION
A l'Archevêché de Montréal. Boîte 1448, B. P.



IMPRIMERIE ANT. ROBERT

Livres, Factums, Pamphlets, En-Tetes de Compte,
Cartes d'affaire, Lettres Funéraires, etc.

SPÉCIALITE : Ouvrages pour fabriques, collèges, couvents, souvenirs d'or-
dination, images funéraires, etc. Exécutés promptement et à bas prix.

191 et 193, RUE ST-URBAIN, MONTREAL.

B. E. McGALE

PHARMACIEN

2123 Rue Notre - Dame 2123
MONTREAL.

Le dimanche :

De 1 heure à 2 heures P. M.

" 5 " à 6 " "

" 8.30 à 9.30 "

VIGNOBLES CANADIENS

Comte d'Essex Ont.

ERNEST GIRARDOT & CIE., Propriétaires.

Vin de Messe approuvé par Son Eminence le Cardinal Taschereau par
Mgr Fabre et les autres évêques du Canada, employé dans presque tous les
Evêchés de la puissance et aussi dans presque tous les collèges de la Pro-
vince de Québec. Vin de Table de première qualité.

Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour
prix et autres informations s'adresser à

ERNEST GIRARDOT & CIE.
SANDWICH, ONT.

NOTE.—Nos vins se conservent parfaitement en barriques.

CLOCHES POUR EGLISES

MEARS & STAINBANK,

Etablis en 1570

FONDERIE de CLOCHES de WHITECHAPPEL (Londres Angl.)

MENEELY & CIE

ETABLIS EN 1826.

WEST TROY N. Y.

HUGH RUSSEL,

Agent.

43 RUE ST-FRANCOIS-XAVIER, - MONTREAL.

Prix donnés sur demande pour cloches délivrées soit à Montréal, soit à la
gare de chemin de fer ou au quai de bateau à vapeur le plus près,



ADOLPHE PERRAULT

RELIEUR, Etc,

No 15 RUE ST-VINCENT - - MONTREAL

Vis-à-vis Messrs J. B. Rolland & Fils.

M. Perrault se charge d'exécuter sous le plus court délai et d'une manière satisfaisante toutes commandes d'ouvrage tel que :

Reliure, Réglage, etc. Prix modérés.

QUERY FRERES

ARTISTES-PHOTOGRAPHES

EMPLOYÉS PENDANT DE LONGUES ANNÉES A LA MAISON NOTMAN

No 10, RUE ST-LAMBERT.

Conditions spéciales pour le clergé et les communautés religieuses.

TONDEUSES A GAZON

TOURNIQUET pour arroser le gazon, TUYAUX en CAOUTCHOUC, COU-TEAUX, CISEAUX et SCIÉS à tailler les arbres, GLACIERES en bois franc et autres ainsi que SORBETIERES pour faire la crème à la glace, SORBETS, etc., chez

L. J. A. SURVEYER, 6, rue St-Laurent, Montréal.

CHARLES A. BRIGGS

CHAPELIER et MANCHONNIER

MAISON FONDÉE EN 1862

Chapeaux de Feutre, de Soie, Etc., Etc

2097 RUE NOTRE-DAME.

PERRAULT ET MESNARD, ARCHITECTES

17 Cote de la Place d'Armes

Boite 1414 Bureau de Poste

M. PERRAULT

A. MESNARD

FONDERIE DES ARTISANS

FONDEE EN 1870

DAY & DEBLOIS

FABRICANTS DE LA

Célèbre Fournaise à Eau chaude "ÉCLIPSE" pour chauffage des Eglises, Collèges, Couvents, Edifices publics et Résidences. Nous faisons une spécialité des ouvrages en fonte suivants :

Colonnes pour Eglises, Magasins, etc., Radiateurs, Clo-
tures et Balustrades en Fonte pour Toits, Tourel-
les, Balcons. Parterres, etc., etc., Clotures
pour Cimetières, etc., etc.

120, RUE ANNE,

MONTREAL

PRIERES DES QUARANTE-HEURES

DIMANCHE	15	NOVEMBRE	— Ste-Brigide à Montréal.
MARDI	17	"	— St-Télesphore.
JEUDI	19	"	— Ste-Sophie.
SAMEDI	21	"	— Ste-Cécile de Valleyfield.

FETES DE LA SEMAINE

DIMANCHE	15	Novembre	— 25 P. Pureté B. V. M., doub.
LUNDI	16	"	— S. Josaphat. E. M., doub.
MARDI	17	"	— S. Grég. le <i>Thaumal.</i> , E. C. s.
MERCREDI	18	"	— Déd. Bas. SS. P. & P., doub.
JEUDI	19	"	— Ste. Elisabeth de <i>Hongrie</i> , Ve, d.
VENDREDI	20	"	— S. Félix. de <i>Valois.</i> , C. doub.
SAMEDI	21	"	— Présent. de la B.. V. M. d. m.

OFFICES EXTRAORDINAIRES

Cathedrale. — Dimanche, 15 novembre, ouverture de la retraite des dames et des demoiselles à 7h. P. M.

Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi, les exercices auront lieu à huit heures du matin et à 7h. du soir.

Jesus — Dimanche, 15 ordination, à 10 heures.

Grand Seminaire — Samedi, 21 office pontifical.

Eglise St-Joseph, rue Richmond. — Dimanche, 15, novembre, assemblée des membres de la confrérie de St-Joseph, instruction, recommandations aux prières et salut.

Mercredi, 18, à 7h., messe à l'autel de la confrérie de St-Joseph, pour tous les associés vivants et défunts.

Jeudi 19 jour consacré au Rosaire perpétuel.

Congregation Notre-Dame. — Mercredi, 18, profession religieuse et visite pastorale.

Dimanche 15, Solennité du T. de St-Théodore à Chertsey, St-Martin et St-Stanislas de Kostka.

Dimanche, 15, nov. — Solennité du Titulaire de Ste-Cécile à Valleyfield. Sol. de ceux de St-Grégoire Thaumaturge à Montréal, Ste-Elisabeth à St-Félix de Valois, St-Colomban, St-Clément et St-Léonard de Port-Maurice.

La Semaine Religieuse de Montréal

Rédaction : { M. le chanoine J. M. Emard.
 { M. le chanoine P. N. Bruchési.

Administration : M. l'abbé W. C. Martin, Archevêché de Montréal.

Les abonnés en retard sont priés de faire remise au plus tôt. Toute personne qui fera parvenir le prix de cinq abonnements d'un an aura droit à la SEMAINE RELIGIEUSE pendant toute l'année 1891. Ceux des abonnés qui désirent une série complète des huit années de la SEMAINE RELIGIEUSE, peuvent s'adresser à cet effet aux rédacteurs, à l'archevêché. Prix : \$8.00.

Sur demande, la SEMAINE RELIGIEUSE recommandera aux prières les parents défunts de ses abonnés.

LA

SEMAINE RELIGIEUSE

DE MONTREAL

9^{me} Année.

SAMEDI, 14 NOVEMBRE 1891. Vol. XVIII, No 20.

SOMMAIRE :

I A propos de quêtes. — II Fonctionnaires du Christ. — III Quant Jésus Glana. — IV L'institution de Nazareth, pour les jeunes aveugles, (suite). — V Le centenaire du séminaire des Sulpiciens de Ste-Marie à Baltimore. — VI Les Trappistes d'Oka. — VII Question touchant les scapulaires. — VIII L'archevêque d'Aix. — IX Chronique, ordinations.

A PROPOS DE QUÊTES

Nous croyons opportun de rappeler le décret porté par le septième Concile de Québec, au sujet des quêtes faites pour des œuvres de piété.

Les décrets d'un concile provincial, comme chacun sait, obligent en conscience tous les catholiques qui vivent dans la province.

D'après le décret XIV du septième Concile, une permission écrite accordée par l'évêque au curé, ou au prêtre que cela concerne, est absolument nécessaire pour organiser des concerts, des excursions, des bazars ou des banquets au profit d'œuvres pies. Les réunions de ce genre ne doivent point avoir lieu les dimanches et les jours de fêtes ; et il faut en bannir l'usage des boissons enivrantes.

Le dernier paragraphe du même décret se lit comme suit :

« A moins d'une permission spéciale obtenue par écrit de l'Ordinaire de chaque diocèse, il est défendu de promettre, par les journaux, par des lettres circulaires, ou d'une manière privée, des messes en faveur de ceux qui donneront une aumône pour

aider à construire des églises, des couvents, et autres édifices de ce genre, ou à payer les dettes de ces institutions, ou pour toutes autres œuvres pieuses.

Ceci est un abus que nous réprouvons fortement.»

FONCTIONNAIRES DU CHRIST.

Ils ont fait vœu d'ignorance, dans le camp de la libre-pensée.

Depuis un demi siècle, ils répètent, comme autant de perruches à la solde du judaïsme; les Prêtres, les Evêques sont fonctionnaires du gouvernement qui les paie.

A propos de la circulaire Fallières et des réponses si pleines de sens, de dignité et de ferme résolution qu'elle a reçues;

A propos du départ, quand même, de Mgr Jauffret, évêque de Bayonne, pour la capitale intangible;

Ils commencent à lâcher tous les dogues et les roquets de la grande et de la petite presse, qui aboient sur tous les tons plus aigres : « Silence aux fonctionnaires ! »

Fonctionnaires ; je le veux bien.

Au service de qui les paie ; d'accord.

L'essentiel est de savoir qui paie les Evêques et les prêtres ; et au nom de quelle puissance ils remplissent leurs fonctions.

Affirmons hautement d'ores et déjà, que l'Etat ne paie pas aux prêtres de France un traitement qui les mette à son service.

L'Etat paie une dette à son vieux créancier et rien de plus.

C'est un fait historique, ircontestable et qui fut incontesté en temps utile, que l'Eglise de France possédait des propriétés, régulièrement acquises :

Par son travail puisqu'elle avait défriché le sol ;

A titre d'achats ou de donations, qui la garantissaient contre le délaissement possible de temps moins fidèles ;

A titre onéreux pour le soutien des prêtres, des pauvres et du culte, dont elle avait la charge.

Elle possédait à perpétuité, afin de répondre à des besoins toujours nouveaux et sans cesse renaissants.

Un jour, sous prétexte de ramener l'Eglise à la pratique des conseils évangéliques, les fils de Voltaire supprimèrent en rica-

nant le septième commandement et s'emparèrent de ces propriétés.

Le vol était audacieux, l'injustice flagrante ; une réparation parut nécessaire.

Un concordat stipula une très faible *indemnité*, qui serait versée aux prêtres, sous forme de ce qu'on appelle un traitement.

Cette indemnité très insuffisante, qui ne représente pas la dixième partie des revenus de la spoliation, a été acceptée et constituée dès lors une dette sacrée.

La supprimer, c'est supprimer la justice elle-même ; c'est renouveler et aggraver le vol.

Donc, l'Etat ne paie pas les prêtres ; il paie ses dettes ;

Et les prêtres, en vertu de l'annuité qu'ils reçoivent, ne sont pas fonctionnaires de l'Etat.

Mais ils sont fonctionnaires quand même, puisque, d'après toutes les définitions possibles, le fonctionnaire est celui qui exerce une fonction publique.

Ils le sont de Celui qui leur a donné mission d'enseigner, de pardonner, d'offrir le Sacrifice sur les autels.

Est-ce un Carnot, ou un Grévy, ou un Gambetta qui a pu leur donner cette mission ?

Non ; pas plus qu'une Assemblée délibérante, fût-elle composée, comme celle du Panthéon païen, de tous les dieux de l'Olympe ou de tous les démons de l'enfer.

Pas plus, qu'un empereur catholique comme Constantin, ou un roi canonisé comme saint Louis.

Seul, le CHRIST donne aux évêques, qui la transmettent aux prêtres, la qualité de fonctionnaires ;

Et, au nom du CHRIST, son Vicaire, le Pape.

C'est l'avis de saint Paul qui l'écrivit :

« NOUS SOMMES FONCTIONNAIRES DU CHRIST. » (2 Cor. v. 20)

Absolument comme il proclamait son titre de CITOYEN Romain et en réclamait les privilèges.

Laissez donc les Evêques, fonctionnaires du Pape, aller tant qu'il leur plaira visiter la capitale intangible, dont ils sont comme nous les citoyens.

LA CROIX DE L'AVEYRON.

A trente ans tout homme a été humilié dans ses délicatesses ; à quarante ans, dans ses vanités ; à cinquante, dans ses hauteurs ; il connaît à soixante ans le néant de ses forces ; plus outre le néant de la vie.

Louis VEUILLOT.

QUANT JESUS GLANA

Le pain que je vous propose,
Sert aux anges d'aliment,
Dieu lui-même le compose
De la fleur de son froment.
(RACINE, Calistoc IV).

Dans les campagnes moissonnées
De Nazareth ou de Cana,
Petit enfant de douze années,
Jésus, le Fils de Dieu, glana.
D'épis mûrs, dorés et superbes,
En une heure il cueillit deux gerbes,
Que sa main divine lia.
Alleluia.

Quant sur la colline fleurie
L'ombre étendit son noir rideau,
Vers la chaumière de Marie
Jésus rapporta son fardeau,
Dont à la Vierge il fit l'offrande.
Or, sa fatigue était bien grande ;
Mais son cœur bientôt l'oublia.
Alleluia.

Quittant son rabot et sa planche,
Joseph à table vint s'asseoir ;
La Vierge sur la nappe blanche
Servit l'humble repas du soir.
Vers la fin de leur douce agape,
L'enfant Dieu posa sur la nappe
Les plus beaux épis qu'il tria.
Alleluia,

Encadrant la fenêtre ouverte,
Une vigne appuyée au mur
Couvrait d'une feuille encor verte
Quelques grappes de raisin mûr,
(Peut-être était-ce par merveille) ;
Jésus choisit la plus vermeille,
La cueillit, et s'agenouilla.
Alleluia.

Quand sa prière fut finie,
 Levant les yeux au firmament,
 Il joignit la grappe jaunie
 Aux épis dorés du froment ;
 Et dit : « L'homme dans ce mélange
 Goûtera, plus heureux que l'ange,
 Le mets le plus doux qu'il y a. »

Alléluia.

Et là, sous leur toit solitaire,
 A ses parents l'Enfant divin
 Développa le grand mystère
 De l'autel, du pain et du vin.
 Quand tous les deux ils l'entendirent,
 Leurs âmes d'amour se fondirent ;
 Et l'un et l'autre s'écria :

« Alléluia ! »

En face des fruits de la vigne
 Mêlés aux épis du froment,
 Ils voyaient le miracle insigne
 De Jésus au saint Sacrement.
 A deux genoux dans la chaumière,
 Jusqu'au retour de la lumière,
 On pleura de joie, on pria :

Alléluia.

P. V. DELAPORTE, S. J.

L'INSTITUTION DE NAZARETH

Pour les jeunes aveugles

II

Si la description de la maison bien connue où est établie l'institution de Nazareth nous semble inutile, une visite à l'intérieur ne sera peut-être pas sans offrir un certain intérêt.

Cette maison est simple, mais bien appropriée à sa destination, et peut contenir 80 pensionnaires, savoir : cinquante filles et trente garçons. Aujourd'hui elle en compte soixante-dix, l'année

dernière elle en avait soixante-quinze, et était presque au complet. Le premier étage est consacré au parloir et au logement des sœurs qui desservent l'institution des jeunes aveugles et la salle d'asile, nous avons déjà dit que ces sœurs étaient au nombre de seize. Sept sont spécialement affectées à l'instruction des aveugles. Et certes, elles n'ont pas une sinécure. Apprendre à soixante-dix enfants ou adolescents d'âges très différents depuis huit à dix-huit et vingt ans, d'abord à se servir des instruments assez compliqués dont ils n'ont aucune notion, puis développer leur intelligence, les initier graduellement à la grammaire, aux mathématiques, à la musique qui est une utile distraction, arriver même à leur faire faire leurs études, aussi complètement que dans les meilleures écoles, en histoire, en géographie, en analyse grammaticale, etc., voilà bien un programme des plus chargés, et qui, si l'on songe aux difficultés résultant de la triste infirmité de ces enfants, paraît tout d'abord irréalisable. Nous avons déjà montré comment on y est parvenu, grâce aux moyens ingénieux mis à la disposition des jeunes aveugles à Nazareth. En entrant dans une des classes — placées au second étage — on éprouve d'abord une profonde compassion à la vue de ces malheureux enfants dont le visage morne, les mouvements incertains, la timidité extérieure font une véritable peine : à cette première impression succède bientôt un vif intérêt pour ces intelligences si promptes à vaincre l'obscurité qui les enveloppe, et l'étonnement fait place à l'admiration, en entendant d'un enfant de huit ans lire couramment, ses petits doigts sur un gros livre dont la page blanche est couverte de points en reliefs comme un modèle de tapisserie, un passage d'histoire sainte, et le faire sans effort et sans fatigue. Vous serez plus surpris encore, en voyant une autre élève, armée de la grille et du poinçon Braille, tracer en quelques instants une page de ces mêmes signes que sa voisine déchiffre de son doigt habile pour la reproduire sur un Remington ordinaire avec autant de sûreté et d'exactitude que le commis le plus clairvoyant et le plus habile. Ce n'est pas tout : cette même page pointée est transcrite à la main en lettres ordinaires, sans accent il est vrai, avec une certaine lenteur, mais en grosse ronde du meilleur aspect.

Voilà ce dont vous pourrez être témoin : vous pourrez assister également à une leçon de géographie, voir l'enfant sous la main duquel on a posé une carte en relief, vous indiquer — sans hésita-

tion — où se trouvent Paris, Londres, Rome, et vous montrer la place exacte du Canada, tandis qu'à côté une élève fera d'après la méthode anglaise du docteur Harmitage ses calculs de multiplication et division comme un voyant.

Dans une autre salle, ces mêmes élèves apprennent à tricoter, à faire des ouvrages de laines ou en perle, à manier les machines à coudre, à relier des volumes et à composer les livres nécessaires à leur instruction, la musique en relief dont ils se servent pour apprendre les morceaux qu'ils exécuteront avec un sentiment et une virtuosité remarquables.

Ce spectacle est du plus vif intérêt et lorsque vous vous serez habitué à ces physionomies tristes, que la glace sera rompue entre l'élève et le visiteur, vous serez tout surpris de la gaité, de la bonne humeur, de l'entrain de ces infortunés qui ont tant de sujets d'être moroses. En récréation, ils sont d'une turbulence incroyable. L'aveugle aime le bruit ; il se sent moins seul, dans la nuit profonde qui l'enveloppe, et la punition la plus grave est de le condamner à l'isolement. Le bruit pour lui, c'est l'emblème de la vie : il aime le mouvement, pourvu que cette agitation ne soit pas tumultueuse, parce que l'accumulation des sons le trouble et dérouté alors son guide, l'ouïe.

En quittant les classes, on entre dans les salles de travail où les élèves prennent des leçons de couture et s'habituent au maniement des machines dont elles devinent les rouages sans pouvoir — pour la plupart d'entre elles — s'en faire une idée exacte. Plus loin, sont les chambres ou plus justement les cellules destinées à l'étude du piano. L'ameublement de chacune d'elles est des plus simples ; un piano et deux chaises. A Nazareth, il y a dix pianos, trois harmoniums, sans compter l'orgue de la chapelle sur lequel s'exercent les élèves.

Un des professeurs de piano est une jeune aveugle qui a remporté à Québec des distinctions fort honorables et dont le talent est bien connu à Montréal.

Les élèves apprennent de bonne heure à solfier, ce qui permet aux sœurs de se rendre compte de suite des aptitudes du sujet pour la musique. C'est en suivant du doigt la méthode imprimée en relief que le jeune aveugle fait ses exercices de chant. Lorsqu'il a plusieurs années d'étude sur le piano, on lui enseigne l'harmonie : car on tend principalement à faire des jeunes filles et des jeunes gens de l'institution des professeurs de musique ou

des organistes. Depuis la fondation de l'asile Nazareth plusieurs élèves ont pu ainsi se créer d'assez bonnes positions.

(A suivre).

LE CENTENAIRE DU SEMINAIRE DES SULPICIENS DE SAINTE-MARIE A BALTIMORE

Si le centenaire de la fondation du séminaire Ste-Marie de St-Sulpice à Baltimore a été célébré avec tant d'éclat, s'il a réuni un si grand nombre de hauts dignitaires de l'Eglise, et de pieux serviteurs de Dieu, c'est qu'il rappelait un événement considérable sur l'importance duquel au point de vue des intérêts catholiques nous venons à attirer l'attention de nos lecteurs.

On célébrait en effet le souvenir de la création du premier séminaire établi aux Etats-Unis, de la maison qui a eu l'honneur de former au saint ministère cette légion de prêtres aujourd'hui si nombreuse à laquelle est dû le développement de la foi religieuse et du catholicisme dans la République américaine. Ce développement est bien l'œuvre de la Providence tant il est — pourrait-on dire — miraculeux. On compte en effet actuellement plus de dix millions de catholiques aux Etats-Unis, et le nombre des prêtres est de dix mille.

Les ouvriers de la première heure qui ont préparé ce grand mouvement et dont les travaux apostoliques ont obtenu de si merveilleux résultats méritaient bien un témoignage de sympathique reconnaissance.

Ce témoignage a été magnifique et digne de la catholique cité de Baltimore, le premier siège épiscopal fondé aux Etats-Unis, occupé si brillamment aujourd'hui par le cardinal Gibbons.

L'éminent prélat a tenu lui-même à retracer — avec cet incontestable talent de parole qui le distingue — l'histoire des débuts du séminaire Ste-Marie et de montrer quelle gratitude l'Amérique devait avoir pour les prêtres de St-Sulpice, et pour le fondateur du séminaire, appelé à un si bel avenir.

C'est, en effet, l'abbé Emery, le vénérable supérieur de St-Sulpice de Paris, qui, devant les menaces d'expulsion que le triomphe des idées révolutionnaires faisait courir à sa communauté, con-

cut en 1790 le projet de fonder une succursale dans la vallée du Mississippi, où il pût trouver au besoin un asile pour les prêtres de sa maison. C'était du reste le désir du Saint-Siège. Mgr Carroll, auquel il fit part de ses intentions, fut heureux d'offrir son nouveau diocèse aux pères Nagot, Garnier, Levadoux et Tessier, désignés par l'abbé Emery pour cette mission. Les Sulpiciens arrivèrent à Baltimore le 10 juillet 1791, et, coïncidence curieuse, sur le même navire se trouvait un jeune voyageur français, qui devait plus tard contribuer dans une large mesure à la restauration de la religion en France, l'auteur du génie du christianisme, Chateaubriand.

Les débuts ne furent pas brillants, le nouveau séminaire avait bien peu d'élèves, — ce qui, à la vérité, s'explique aisément, à cette époque où les catholiques étaient en si petit nombre, et fort éloignés les uns des autres ; de 1795 à 1797 il ne s'y présenta même aucun séminariste. Le père Nagot ouvrit alors un collège qui en peu de temps réunit plus de cent écoliers, mais ce n'était pas le but de l'œuvre, et l'abbé Emery songea sérieusement en 1804 à rappeler ses Sulpiciens. La France avait besoin elle-même — après la terrible tourmente qu'elle avait éprouvée — de tout son personnel pour rouvrir ses séminaires. Mais le Pape Pie VII pressenti sur le point, répondait au supérieur de St Sulpice :

« Mon fils, maintenez le séminaire de Baltimore, maintenez-le ; car c'est un arbre chargé de fleurs, et il produira des fruits » paroles prophétiques, que rappelait avec émotion le cardinal Gibbons dans son éloquente allocution devant de nombreux évêques et une assistance de plus de trois cents prêtres qui témoignaient de l'inspiration divine envoyée par Dieu à son représentant sur la terre.

Ce séminaire de Ste-Marie a été la « maison-mère » de l'épiscopat Américain ; il a eu l'honneur de compter parmi les élèves de son collège le premier cardinal des Etats-Unis, et certes, celui-là était bien autorisé à prononcer le bel éloge qu'il adressait dans cette cérémonie, aux Sulpiciens, ses maîtres :

« Depuis 40 ans je vis au milieu d'eux, j'ai étudié leur caractère et l'esprit de leur ordre : eh bien, je le déclare hautement, plus je les ai connus, plus je les ai admirés et aimés.

Qu'est-ce qu'un Sulpicien ?

C'est un homme de la plus haute science, — mais d'une science qui se fait toujours modeste, c'est un homme de grande

piété, et prêchant toujours d'exemple ; Je crois vraiment que de toutes les congrégations religieuses c'est celle qui a le plus d'abnégation.

« En un mot le sulpicien est le vrai *gentleman* chrétien : il a toutes les vertus que comprend cette appellation ».

S'il est un pays, s'il est une ville où les paroles du cardinal Gibbons dussent trouver un écho enthousiaste, ce pays, c'est bien assurément le Canada, cette ville, c'est bien certainement Montréal. — Montréal n'a point oublié et n'oubliera jamais les noms de ses deux fondateurs : Maisonneuve, qui lui donna l'existence matérielle, et le vénérable abbé Olier, dont la charité vigilante lui donna l'existence morale et religieuse. M. Olier en créant en cette ville une succursale du séminaire de St-Sulpice a plus fait pour le Canada que què ce soit ; il a doté la Nouvelle-France d'une institution à laquelle les Canadiens-français doivent, après Dieu, le maintien de leur foi et de leur langue.

Voilà pourquoi nous avons cru, nous aussi, devoir nous associer aux sentiments si bien exprimés par le cardinal Gibbons et applaudir au témoignage de reconnaissance que les Sulpiciens viennent de recevoir à Baltimore des catholiques américains.

LES TRAPPISTES D'OKA

Le P. M. Louis de Gonzague vient de visiter les paroisses de la campagne du diocèse de Montréal, où il était autorisé à solliciter les aumônes des fidèles en faveur de la chapelle du monastère de la Trappe d'Oka. « Partout, nous écrit-il, messieurs les curés m'ont accueilli avec la plus cordiale bonté ; ils ont eu pour moi les attentions les plus délicates ; ils ont fait preuve d'une grande générosité, et c'est à eux que je me sens redevable du succès qui a couronné mon entreprise. Permettez-moi de leur dire par la voie de la *Semaine Religieuse* combien j'ai été touché de leur bonté toute fraternelle, et de leur offrir mes plus sincères remerciements. A tous les dévoués paroissiens qui ont bien voulu être mes guides dans mes courses, à tous ceux qui m'ont aidé de quelque manière que ce soit, je désire offrir aussi l'hommage de ma vive gratitude. Nos bienfaiteurs peuvent être assurés que l'on priera pour eux, et de tout cœur, à la Trappe d'Oka.

QUESTION TOUCHANT LES SCAPULAIRES

1. Quand on porte simultanément plusieurs scapulaires, comment faut-il les porter pour gagner les indulgences attachées à chacun d'eux ?

R.—Le P. Beringer, consultant de la Congrégation des Indulgences dit à ce sujet dans son ouvrage sur les Indulgences, vol. I. p. 401.

« 2. De même qu'on peut faire partie de plusieurs confréries, et en gagner toutes les indulgences par l'accomplissement fidèle des conditions requises pour chacune d'elles, (Decr. auth., n. 291, ad. 10), ainsi on peut aussi porter simultanément plusieurs scapulaires différents et participer à toutes les indulgences concédées à chacun d'eux. De là vient l'usage assez généralement répandu, de réunir ensemble à un même cordon double les différents scapulaires. Cet usage existe et est approuvé à Rome même. En s'y conformant, on doit cependant tenir compte des points suivants :

a) Il faut toujours que les deux morceaux de drap qui font partie essentielle de chaque scapulaire, tombent l'un sur la poitrine, l'autre sur le dos ; c'est la S. C. des Indulgences elle-même qui rappelle cette prescription (Decr. auth., n. 408 et 423 ad 6).

b) Les différents scapulaires que l'on veut porter ne peuvent pas être remplacés par un scapulaire unique, fût-il, par la broderie ou par le tissage, confectionné de telle manière qu'il eût à lui seul les couleurs de tous ; un pareil scapulaire serait de nulle valeur (l. c. n. 423 ad 6).

De même, les différents scapulaires ne doivent pas être tellement attachés les uns aux autres, qu'ils paraissent n'en faire qu'un : ce qui arriverait s'ils étaient cousus les uns sur les autres par tout le contour, ou s'ils étaient superposés et fixés ensemble par les quatre coins.

En effet, d'après une décision de la S. C. des Indulgences du 26 mars 1887, décision approuvée par N. S. P. le Pape le 27 avril de la même année, les scapulaires doivent être distincts l'un de l'autre, c'est-à-dire qu'il doit y avoir réellement quatre ou cinq scapulaires réunis ensemble par autant de cordons, ou si l'on veut, par un seul et même cordon double ; mais il ne faut pas qu'il n'y ait qu'un seul scapulaire sur lequel on aurait cousu des bandes de drap de diverses couleurs. »

On peut donc réunir par un seul et même cordon double

plusieurs scapulaires, pourvu que ceux-ci restent distincts les uns des autres. Mais il faut avoir soin que le scapulaire blanc et le scapulaire rouge (s'ils s'y trouvent) soient l'un le premier et l'autre le dernier de la série : le scapulaire de la Ste-Trinité, afin que sa croix rouge et bleue reste visible, et celui de la Passion, pour que les deux images de Jésus crucifié et des SS. Cœurs de Jésus et de Marie qui paraissent en constituer une partie essentielle, ne soient pas cachés par un des autres scapulaires.

On peut aussi envelopper ces divers scapulaires dans un petit sac d'une étoffe quelconque, pourvu que le cordon double soit fixé aux scapulaires. Ce cordon peut être de quelque matière que ce soit, coton, laine fil etc, et de n'importe quelle couleur à moins que parmi les scapulaires qu'on porte ne se trouve celui de la Passion. Dans ce cas, le double cordon par lequel les scapulaires sont unis devra être de laine rouge.

L'ARCHEVEQUE D'AIX

C'est le 24 novembre prochain que Mgr Gouthe Soulard, archevêque d'Aix, doit comparaître devant la première chambre de la Cour d'Appel de Paris. Les félicitations, les encouragements lui arrivent de toutes parts.

Ses diocésains parlent de lui offrir une crosse d'honneur. On lui a demandé la permission de vendre son portrait : « Je veux bien, a répondu le prélat, pourvu que ce soit au profit des Petites Sœurs des pauvres. » Nous avons déjà dit que S. E. le cardinal Richard lui a offert l'hospitalité à l'archevêché, ajoutant ces belles paroles : « Tous vos frères dans l'épiscopat, soyez-en assurés, vous entoureront d'une respectueuse et affectueuse sympathie. » Le cardinal D. sprez, archevêque de Toulouse, lui a adressé une lettre noble et touchante dont voici le texte complet :

« Je ne croyais pas que dans un pays où l'on se pique de tenir encore aux grandes et saintes choses, il était possible de commettre un délit en faisant acte de religion et de patriotisme. L'amour de l'Eglise et celui de la France ont seuls inspiré votre réponse à M. le Ministre des Cultes. Les maîtres du jour ont vu dans cette lettre tout apostolique un outrage au lieu d'un service, et ils requièrent des peines pour un écrit à l'occasion duquel ils

devraient vous octroyer des remerciements. Votre courage épiscopal ne laisse pas de provoquer ailleurs les sentiments qu'il mérite depuis que vous êtes poursuivi pour avoir soutenu les droits de la conscience catholique et de la dignité française. D'un bout à l'autre de notre pays, les prêtres et les fidèles en sont fiers comme d'une gloire qui leur est propre. On dirait que vous êtes devenu l'Evêque de tous les diocèses de France. Aussi, votre sort inspire à vos collègues dans l'Episcopat une jalousie que je n'ai pas la force de tenir secrète, et en attendant le jour, peut être prochain où il me sera donné de vous suivre, je regarde comme un devoir de vous apporter, Monseigneur, l'expression bien sincère de ma cordiale sympathie.

CHRONIQUE

Ordinations par Monseigneur l'archevêque de Montréal, à l'église de l'Immaculée Conception, dimanche le 8 novembre.

Tonsure et Ordres-Mineurs : MM. T. O'Connor, Springfield ; J. McCarthy, S. J ; T. Desautels, S. J ; J. Desjardins, S. J ; C. Chaput, S. J.

Sous Diaconat : MM. L. J. B. Gagnon, Montréal ; F. J. O'Neil, Hartford ; P. J. Quindan, London ; R. F. Pierce, Ogdensburg ; E. Lafond, C. S. C.

Diaconat : MM. J. Forham, S. J ; J. E. Tourangeau, S. J ; J. Brault, S. J.

** Le collège Canadien à Rome compte cette année 27 élèves appartenant aux différents diocèses du Canada.

** Lundi dernier avait lieu la célébration d'un service solennel à Notre-Dame, en l'honneur des membres décédés de l'union de prières. L'assistance était nombreuse et profondément recueillie.

** On nous dit que l'essai tenté par les RR. PP. Trappistes, pour la fabrication du vin, à très bien réussi. Dès cette année ils pourront fournir aux fabrique une certaine quantité de vin pur, pour le saint sacrifice de la messe.

** Le R. P. Lefebvre, O. M. I. est revenu la semaine dernière d'une visite au Manitoba. Le R. Père nous a donné de bonnes nouvelles de la santé de Mgr Taché, archevêque de St Boniface. Le digne prélat paraît remis des souffrances qu'il a éprouvées depuis quelques temps.

* * C'est le 18 novembre courant que sera donné le dîner annuel de Nazareth à l'institution des jeunes aveugles, rue Ste-Catherine. On sait que les recettes de ce dîner sont destinées à cette œuvre dont les lecteurs de la *Semaine Religieuse* ont été à même, d'après les deux articles publiés sur ce sujet, d'apprécier l'importance et l'utilité.

* * Des hommes bien intentionnés, directeurs de journaux, demandent que l'épiscopat intervienne par une action énergique, pour arrêter s'il est possible, le fléau de la corruption électorale. Fort bien, mais le trafic des votes dans les élections n'est pas le seul mal que nous ayons à déplorer; il y a les mauvais feuilletons, les mauvais théâtres, l'intempérance, la profanation du dimanche, etc., etc., nous pouvons espérer que pour les combattre, les évêques auront maintenant l'appui de toute la presse et de tous les hommes influents du pays.

* * « Sur dix nouvelles du Vatican, dit *Le Moniteur de Rome*, que publient les journaux libéraux, il y en a, en moyenne, neuf qui ne sont que des bruits sans consistance aucune, recueillis par des reporters aux abois, quand ces informations ne sont pas fabriquées exprès pour égarer l'opinion. »

Nous pouvons ajouter que le télégraphe ne s'inquiète même guère des contradictions; cette semaine encore, dans les mêmes dépêches, il nous annonce que le Pape est mourant... et qu'il prépare une réponse énergique au discours du comte di Rudini.

* * Il est des gens qui sentent le besoin de s'apitoyer périodiquement dans certains journaux sur le sort du pauvre habitant canadien, obligé de payer pour le besoin du culte. Nous est avis que l'habitant canadien donne plus volontiers sa dîme à M. le curé qu'il n'abandonne à d'autres quelques sommes dont l'emploi n'est pas à l'avantage du public.

* * Que l'on cesse donc aussi de faire au peuple canadien l'injure de lui dire qu'il est mesquin et qu'il aime à *faire petit* quand il s'agit des œuvres religieuses.

Les faits protestent hautement contre cette calomnie. D'un bout à l'autre, le pays est couvert de magnifiques églises, élevées par la bonne volonté des paroisses entre lesquelles existe une véritable rivalité de zèle, de bon goût et de générosité.

Les canadiens sont toujours surpris d'apprendre qu'ils ont fait tout cela à contre cœur.

* * Dans un numéro précédent nous avons dit que les ministres protestants seraient moins empressés à célébrer les mariages entre catholiques s'ils étaient passibles des mêmes pénalités que les prêtres pour quelques infractions à la loi.

En parlant ainsi nous prenions au sérieux l'opinion soutenue plusieurs fois devant les tribunaux et dans des traités spéciaux: que la *licence* met le ministre à l'abri de tout.

Du moment qu'un organe autorisé nous informe que cette pré-tention ne repose sur aucun fondement, nous n'avons aucune objection à le croire.

Nous tirons de là un nouvel argument et un nouveau motif pour d'affirmer que les ministres n'ont jamais de raison de concourir à un acte absolument nul et illégal, en célébrant le mariage de deux catholiques.

* * Mgr Gross, archevêque d'Oregon, a demandé aux sœurs du Précieux Sang de St Hyacinthe, de venir ouvrir une maison dans sa ville épiscopale. L'invitation de Sa Grandeur a été acceptée, et la révérende Mère supérieure est partie vendredi dernier pour l'Oregon, en compagnie de deux de ses sœurs, afin de régler définitivement tout ce qui concerne le nouvel établissement.

* * Mgr Dannel, évêque d'Arras, dont le mauvais état de santé faisait pressentir la fin prochaine, a rendu son âme à Dieu, mercredi, 28 octobre, à quatre heures du matin.

Mgr Dannel, assistant au trône pontifical, était né à Mons-en-Pevèle Nord, le 7 mai 1822, il fut nommé évêque de Beauvais le 12 février 1880, et transféré à l'évêché d'Arras le 1er juillet 1884.

Sa mort est une grande perte pour le diocèse d'Arras et pour l'Eglise de France. Ses obsèques ont eu lieu jeudi le 5 novembre.

* * L'année 1891 pourra s'appeler l'année des centenaires et conserver ce nom dans le souvenir des fidèles. Après les centenaires de saint Bernard, de saint Louis de Gonzague, de la Bienheureuse Marie de l'Incarnation, voici que l'ordre du Carmel s'apprête à renouveler, en l'honneur du troisième centenaire de saint Jean de la croix, les fêtes splendides célébrées en 1882 lors du troisième centenaire de sainte Thérèse.

* * Quel catholique pourrait lire sans être attendri, ces paroles prononcées par Léon XIII, dans l'audience accordée à M. Harmel organisateur des pèlerinages d'ouvriers à Rome et aux autres membres de sa famille :

« Publiez tout ce qui a été fait contre la Papauté et contre la France.

« Ces événements m'ont vivement attristé car les gouvernements sont d'accord avec les méchants. C'était entendu d'avance et les mauvais journaux n'ont dit du bien des pèlerinages que parce qu'on en attendait de l'argent. La fête de St Michel les a beaucoup tourmentés. On a crié : Vive le Pape-Roi et les Français !

« La Passion se renouvelle ; voici le jardin de Gethsémani, le couronnement d'épines, le portement de la croix, et puis, et puis, c'est le Calvaire. Oui, ajouta le Saint Père avec une expression d'indicible résignation, oui, le Calvaire, et il faudra que nous y montions. On veut des victimes, on veut que le Pape souffre et qu'il soit victime. Eh bien ! il faut se préparer. On laisse libre les méchants, les gouvernements les aident même ; vous verrez qu'on fera l'assaut du Vatican. — Ah ! mes enfants, vous ne

verrez plus le Pape actuel, il faudra qu'il meure sur le Calvaire ; mais après la mort viendra la résurrection. Autrefois le Pape était prisonnier, maintenant il est otage ; il dépend d'une poignée de méchants ; les gouvernements l'abandonnent ; il est seul, tout seul ; il n'y a plus que la divine Providence. »

* * * Un peu plus tard, M. Harmel recevait de Sa Sainteté la lettre suivante :

A Notre cher fils Léon Harmel, commandeur de Pie IX.

10 octobre 1891.

Grande et profonde a été Notre consolation, en recevant cette multitude d'ouvriers français qui, sous votre conduite et votre sage direction, on entrepris le pèlerinage de la ville sainte, et en contemplant de Nos propres yeux les témoignages de leur affection, de leur dévouement et de leur vénération pour Nous et pour le Saint-Siège apostolique.

Mais d'autant plus amère a été la douleur que Nous avons ressentie en les voyant livrés, sans véritable provocation de leur part, aux attaques, aux outrages et à toute espèce d'avanies de la part d'une populace effrénée, déchaînée contre eux.

Ces faits, qu'on ne saurait assez réprouver, ne diminuent cependant en rien la gloire et l'estime que vous vous êtes acquise auprès de tous les bons catholiques. Bien plus, pour ce qui Nous regarde, vos mérites récents ajoutés aux anciens ont encore augmenté, s'ils est possible, Notre affection pour vous, et Nous sommes heureux de vous le témoigner ouvertement par la présente. Mais pleinement convaincu de l'énergie et de la constance de votre volonté, Nous ne doutons nullement que, une fois écartés les obstacles qu'on vient de vous susciter, vous ne poursuiviez avec plus de zèle encore votre noble entreprise. En attendant, Nous sommes heureux de vous exprimer Notre reconnaissance, à vous et à tous les pèlerins, tant à ceux qui ont pu parvenir jusqu'à Rome, qu'à ceux qui en ont été empêchés par une violence et une haine également injurieuses. C'est donc du fond du cœur que Nous accordons à chacun d'entre eux, à leurs familles, à vous surtout, cher fils, ainsi qu'à tous vos parents et conjoints, la plus affectueuse bénédiction apostolique.

LÉON XIII, PAPE.

PRIONS POUR NOS MORTS



C'est une bonne et salutaire pensée de
prier pour les morts, afin qu'ils
soient délivrés de leurs péchés.
II Mach., xii, 46.

Sr Philomène Sicotte, (de l'Hotel Dieu) Tracadie., N. B.
Sr Marie Anne Vaillancourt de (St-Cyriaque). C. N. D.
Joseph Théoret, Ile Bizard

DE PROFUNDIS.

Elixir Resineux Pectoral



MARQUE DE COMMERCE.

Voulez-vous ne
plus tousser? Faites
usage de l'**Elixir
Resineux Pecto-
ral**, le grand re-
mède du jour contre
la TOUX, le RHU-
ME et autres affec-
tions de la Gorge et
des Poumons.

De nombreux cer-
tificats émanant de
citoyens éminents,
de membres du
clergé, de commu-
nautes religieuses,
de **medecins dis-
tingues** attestent
l'efficacite' merveil-
leuse de cette pré-
paration.

A défaut d'espace
nous ne donnons
que le certificat sui-
vant :

Montréal, 27 mars 1889.

Après avoir pris connaissance de la compo-
sition de l'**Elixir Resineux Pectoral**, je
crois de mon devoir de le recommander
comme un excellent remède contre les affec-
tions des poumons en général.

N. FAFARD, M. D.
Professeur de clinique
à l'Université Laval.

En vente partout — 25 centims la bouteille.

L. ROBITAILLE, Propriétaire
Joliette, P. Q., Canada.

GAUME & CIE, Editeurs, 3, rue de l'Abbaye, Paris.

ANNALES ECCLESIASTIQUES,

DE 1869 A 1889

Publiées sous la direction de Dom CHAMARD, prieur des Bénédic-
tins de Saint-Maur. — En souscription, par séries de 5 fascicu-
les de 160 pages, comprenant environ 5 vol. in-4 de 800 pages, à
10 fr. le vol. — Les *Annales ecclésiastiques* font suite à l'**Histoire
universelle de l'Eglise catholique**, par ROHRBACHER, conti-
nué de 1846 à 1868 par J. CHANTREL.

LA ROYALE

Bureau Principal :

COIN de la PLACE D'ARMES et de la Rue NOTRE-DAME.

CIE D'ASSURANCE

Actif \$30.000.000

Wm TATLEY, agent général.

E. HURTUBISE, et A. St-CYR,
agents du département français.

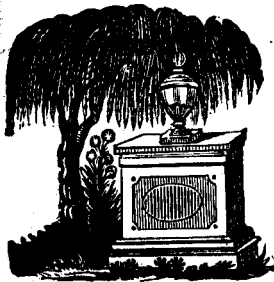
Wm. McNALLY & CIE

IMPORTATEURS DE

Tuyaux d'Égouts Écossais, de toutes Dimensions

Plâtre de Paris, Briques à feu, Terre à feu, Tuyaux de cheminée.

50 Rue MCGILL Montréal



OUVRAGES en MARBRE et en GRANIT.
COTE DES NEIGES, MONTREAL.

J. & P. BRUNET,

Importateurs et Manufacturiers de

MONUMENTS, TOMBES, CHARNIERS,

POTEUX, COPINGS,

Et toutes sortes d'ouvrages de cimetières.

Reparations de tout genre a des Prix
Très Réduits.

Specialite: Cercueils doubles en marbre,

Résidence privée: J. BRUNET, Cote des Neiges

“ “

PLA. BRUNET, Entrepreneur-Briquetier, 208, rue Laval.

MAISON DE SANTE

POUR LES

ALIENES ET LES EPULEPTIQUES, ETC., ETC.

SOUS LA DIRECTION DES

FRERES DE LA CHARITE

Quelques pas plus loin que l'église de la Longue-Pointe, et du même côté
de la dite église, près Montréal, P. Q.

NOUVELLE MAISON D'ORNEMENTS D'EGLISE

ALBERT GAUTHIER,

(Cidevant de la Maison B. LANGTOT)

IMPORTATEUR DE

Bronzes, Ornaments d'Eglise, Chasublerie, Vins de Messe.

MANUFACTURIER DE

Statues, Chemins de Croix, Peintures, Décorations,
Bannières, Insignes, etc.

1677 Rue NOTRE-DAME

MONTREAL.



CASTLE & FILS
 VITREAUX D'ÉGLISE...
 GRISAILLE ET MOSAÏC
 PERSONNAGES ET TAB.
 LEAUX

CLOCHES D'ÉGLISE

REFERENCES

BASILIQUE, SON ÉMINENCE CARD. TASCHEREAU
 ÉGLISE, STÉ. THÉRESE P. Q.
 " BUCKINGHAM P. Q.
 " ST. BRIGITTE, OTTAWA, ONT.
 COUVENTS DU SACRÉ CŒUR, MONTRÉAL ET HALIFAX
 SA GDR, MGR. OTTO ZARDITTI, MILWAUKEE, WIS.
 REV. M. BOISSINEAULT, CURÉ, ST. JOHNSBURY, VT.
 ET PLUSIEURS AUTRES

F. ED. MELOCHE

(Ancien élève de M. N. Bourassa, et professeur de l'École des Arts).

ARTISTE PEINTRE

Décorations d'édifices publics, religieux et civils.

Résidence : 43, rue des Allemands.

Atelier : 7, rue Ste-Julie, Montréal.

MAGASIN de TAPIS de MERRILL
 1670, Rue Notre-Dame, Montréal.

Tapis Brussels, Tapestry, Imperial et Kidderminster. Nattes en Cacao et Crumb Cloth, Prelarts anglais et américains.

A. L. C. MERRILL.

Une visite est respectueusement sollicitée.

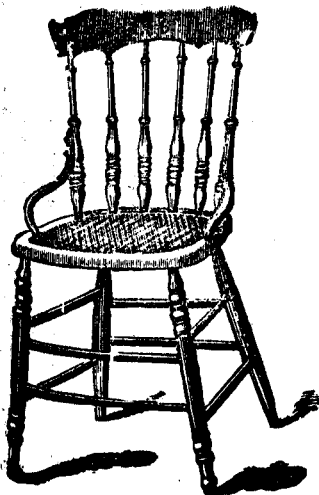
C. S. GAGNIER

Etablie en 1850.

PEINTRE DECORATEUR

TAPISSIER

No 26½ STE-ELISABETH
 MONTREAL.



GEO. H. L'ABBE & CIE

453, 455, rue St-Jacques,

131, 133, 135, rue Inspecteur.

EN GROS.

MANUFACTURIERS DE

Couchettes, sets de Chambres a coucher,
 Chiffonniers, Tables, Canapés Sofas, sets
 de Salons, Sideboards, Bureaux, etc.

NOUS TENONS EN STOCK CONSTAMMENT:

De 50,000 a 60,000 Chaises,

OUVRAGE GARANTI

PRIX LES PLUS BAS.

JOS. ROBERT & FILS

MARCHANDS DE BOIS DE SCIAGE,
MANUFACTURIERS DE

PORTES, CHASSIS, MOULURES, CORNICHES

SPÉCIALITÉ :

BANCS D'EGLISE, PUPITRES, CHAIRES, ETC., ETC.

TOUJOURS EN MAINS :

PIN, EPINETTE, PRUCHE, BOIS BLANC, ETC.

TELEPHONE 878 B.

107, CHEMIN PAPINEAU, MONTREAL.

STANDARD LIFE ASSURANCE CO.

ETABLIE EN 1825,
DE EDIMBOURG, ECOSSE.

Bureau principal en Canada : Montréal.

Assurances subsistantes, \$100,000,000. | Fonds investi, \$83,000,000 | Revenu annuel, \$4,450,000
Bonus distribués, \$22,000,000. W. M. RAMSAY, gérant.

VICTOR THERIAULT

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNEBRES

16½ et 18 Rue Saint-Urbain MONTREAL.

Téléphone No 1399.

PRIX MODÉRÉS.

Spécialité : Embaumer.

A. HURTEAU & FRERE,

MARCHANDS de BOIS de SCIAGE

92, RUE SANGUINET, MONTREAL.

CLOS } Coin des rues Sanguinet et Dorchester.
TELEPHONE No. 106.
Bassin Wellington, en face des Bureaux du Grand-Tronc.
TELEPHONE No. 1404.

JOS HUSEREAU

PLOMBIER, FERBLANTIER.
Poseur d'Appareils à Eau Chau-
de, Couvertures, Etc.

No 42, rue Ste-Marguerite, Montréal.

A. PALASCIO MARCHAND DE FER

En Gros et en Détail.

Importateur de toutes espèces de Ferronneries pour construction d'Eglises,
Collèges, Couvents et Résidences. Outils pour Menuisiers, Charpentiers,
Meubliers etc., une spécialité.

390, Rue St-Jacques, 390.